AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-9-78038817

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL

60,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

18 SEPTEMBRE 1978 - BULLETIN TECHNIQUE N° 26

VITICULTURE

EUDEMIS

En Gironde, un traitement a du être effectué dans les "zones à vers" au cours de la semaine dernière et il n'y a pas lieu de le renouveler.

Dans les autres départements, les captures sont peu nombreuses ainsi que les pontes. On limitera en conséquence l'intervention aux quelques parcelles où des dégâts notables ont été observés au cours de la seconde génération en veillant à bien respecter les délais d' utilisation avant la récolte.

POURRITURE GRISE (BOTRYTIS)

Le quatrième traitement spécifique doit être effectué trois semaines avant la vendange. Compte tenu des débuts d'attaques de pourriture grise assez fréquemment observées actuellement, cette dernière intervention revêt une grande importance. Il appartiendra aux viticulteurs de déterminer la date de ce traitement dirigé sur les grappes en fonction de leur prévision de récolte.

GRANDES CULTURES

DESHERBAGE DU COLZA

Le désherbage en pré-semis réduit les risques de phytotoxicité et permet d'établir la culture dans un sol propre dès le départ. Il peut être rattrapé en post-levée si les conditions le nécessitent.

Le désherbage en post-levée peut être réalisé lorsque le semis a dû être effectué hâtivement par suite de mauvaises conditions. S'il permet de choisir les produits en fonction des mauvaises herbes présentes, il peut aussi entraîner certains risques : phytotoxicité, sensibilisation au gel par exemple. Les conditions d'application ne sont pas toujours idéales.

.../...

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-gérant : P. JOURNET
Inscription à la A.C.A.P.P.P. n° 524 AD

P284

	Matière active (spécialité)	Dose MA/ha en kg (1)	Action et limites	Observations
HERBICIDES DE PRE-SEMIS	diallate (Avadex)	1,4 (3,5 l)	essentiellement antigraminée	Eviter sol sec, incorporation immédiate
	napropamide (Devrinol)	1 (2 kg)	- bonne action sur graminées, un peu faible contre ray-grass - bonne action sur capselle, matricaire, coquelicot, mouron des oiseaux, véronique - moyen sur gaillet, peu d'action sur crucifère.	napropamide : risque de toxicité sur la culture de blé suivante
	nitralin (Planavin W 50)	1,125 (2,5 kg)	- bonne action sur coquelicot, mouron des oiseaux, véronique - moyen sur matricaire - faible sur crucifères bonne action sur graminée sauf ray-grass et folle avoine	pulvériser sur sol finement préparé et herser dans les 48 H, sauf en cas de pluie
	nitralin + napropamide (Fulton, Zulan)	0,7 + 0,8 (2,5 l)	- action faible sur ray-grass - bonne action sur coquelicot, matricaire, stellaire, véronique	idem, mais hersage croisé
	trifluraline (Tréflan)	1,2 (2,5 l)	- bonne action sur graminée, chénopode, coquelicot, mouron des oiseaux, véronique - moyen sur gaillet - insuffisant sur matricaire, crucifère et mercuriale	idem, mais hersage croisé dans les 4 h

(1) Entre parenthèses : doses de produit commercial à l'hectare.

Le dimétachlore (première année de commercialisation) à 1,5 kg kg M.A./ha (Téridox 3 l/ha) sera utilisé après semis mais en <u>prélevée</u> des adventices

HERBICIDES DE POST-LEVEE	benzoylpropéthyl (Suffix 20)	1 (5 l)	- spécifique folle-avoine	
	carbétamide + diméfuron (Pradone TS)	1,75 + 0,875 (3,5 kg)	- insuffisant sur crucifère	risque de phytotoxicité
	carbétamide (Légurame PM)	2 (2,9 kg)	- graminicide	idem
	dalapon (nombreuses spécialités	2,5 3 kg de PC à 85 %	- graminicide	sensibilise le colza au gel
	propyzamide (Kerb 50 W)	0,5 (1 kg)	- graminicide, en particulier avoine à chapelets	risque de phytotoxicité
	propyzamide + diuron (Kerb ultra)	0,5 + 0,16 (1,2 kg)	- idem et effet sur ravenelle, mercuriale, chenopode	idem
	T.C.A. (nombreuses spécialités	8 (9 kg)	- action sur vulpin, ayant 1 à 3 feuilles - utilisable en pré-levée (10 à 11 kg/ha de PC)	